

États financiers de

# **INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU**

Exercice clos le 31 mars 2016



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Yonge Corporate Centre  
4100, rue Yonge, bureau 200  
Toronto (Ontario) M2P 2H3  
Canada  
Téléphone : 416-228-7000  
Télécopieur : 416-228-7123

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Institut ontarien du cerveau

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut ontarien du cerveau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut ontarien du cerveau au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*KPMG s.r.l. / SENCRL.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 19 juillet 2016  
Toronto, Canada

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État de la situation financière

Au 31 mars 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	3 385 467 \$	4 057 249 \$
Autres débiteurs (note 7)	307 658	171 403
Charges payées d'avance et acomptes	252 428	688 072
	<u>3 945 553</u>	<u>4 916 724</u>
Immobilisations (note 2)	371 675	429 239
	<u>4 317 228 \$</u>	<u>5 345 963 \$</u>

## Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 3 et 7)	702 294 \$	1 187 418 \$
Fonds pour la formation en entrepreneuriat et gestion reportés	—	7 217
Produits reportés (note 4)	2 655 838	3 145 664
Fonds sectoriels reportés	250 000	250 000
	<u>3 608 132</u>	<u>4 590 299</u>
Apports en capital reportés (note 6)	168 374	196 895
Incitatif à la location reporté	203 301	232 344
Actif net	337 421	326 425
Engagements (note 10)		
	<u>4 317 228 \$</u>	<u>5 345 963 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
<b>Produits</b>		
Subvention – ministère de la Recherche et de l'Innovation	20 518 347 \$	19 562 974 \$
Subvention – Agence fédérale de développement économique	–	66 577
Dons	–	40 116
Intérêts	33 012	70 188
Autres subventions	7 217	12 783
	<u>20 558 576</u>	<u>19 752 638</u>
<b>Charges (note 9)</b>		
Programmes de recherche	12 214 100	12 851 405
Informatique et analyse	2 852 119	3 090 115
Industrie et enseignement	2 343 163	910 013
Soutien administratif	2 072 865	1 766 809
Transfert des connaissances	1 065 333	959 051
Neurotechnologies	–	66 577
	<u>20 547 580</u>	<u>19 643 970</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	10 996	108 668
Actif net à l'ouverture de l'exercice	326 425	217 757
Actif net à la clôture de l'exercice	<u>337 421 \$</u>	<u>326 425 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	10 996 \$	108 668 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	101 956	94 613
Amortissement des apports en capital reportés	(72 913)	(65 570)
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(29 043)	(29 043)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Autres débiteurs	(136 255)	919 000
Charges payées d'avance et acomptes	435 644	(243 493)
Créditeurs et charges à payer	(485 124)	(321 346)
Produits reportés	(497 043)	459 165
	(671 782)	921 994
Activités de financement		
Réception des apports en capital reportés	44 392	50 647
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations	(44 392)	(50 647)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(671 782)	921 994
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 057 249	3 135 255
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 385 467 \$	4 057 249 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2016

---

L'Institut ontarien du cerveau (l'« IOC ») a été constitué le 23 février 2010 en tant qu'organisme sans but lucratif sans capital-actions et était auparavant régi par la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 2 avril 2013, l'IOC a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'IOC est financé par le gouvernement de l'Ontario. L'IOC a conclu un nouveau contrat avec le ministère de la Recherche et de l'Innovation (le « ministère ») avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2013. Le ministère s'est engagé à financer l'IOC à hauteur de 100 000 000 \$ sur cinq ans.

L'IOC a été créé dans le but de devenir un centre d'excellence d'envergure internationale de recherche sur le cerveau et en neurosciences, d'application clinique de la recherche, de commercialisation de la recherche ainsi que d'enseignement et de formation sur les nouvelles découvertes, et il se concentre sur la prévention, la détection précoce, le diagnostic, et le traitement et le contrôle des maladies du cerveau et des troubles connexes.

## 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada* (les « normes pour les organismes sans but lucratif »). Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### a) Comptabilisation des produits

L'IOC applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

Les apports en capital aux fins de l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports grevés d'une affectation externe sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de la période où ils sont reçus ou de la période où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2016

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

---

Matériel informatique	3 ans
Site Web	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

---

Au cours de la période d'acquisition, 50 % du taux d'amortissement annuel est utilisé.

### c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'IOC n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.



# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2016

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'IOC détermine s'il y a eu un changement défavorable important du montant ou de l'échéancier prévus des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'IOC s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### d) Entité contrôlée

L'IOC a choisi de ne pas consolider la fondation sans but lucratif qu'il contrôle, mais de fournir, plutôt, des informations financières résumées au sujet de la fondation qu'il contrôle.

### e) Ventilation des charges

Les charges au titre des salaires et des avantages sont ventilées à diverses fonctions selon les heures allouées. Les charges liées aux honoraires de services-conseils et aux déplacements sont ventilées aux fonctions auxquelles elles se rapportent directement.

### f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent notamment la valeur comptable des immobilisations, ainsi que celle de certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2016

## 2. Immobilisations

			2016	2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	115 718 \$	76 814 \$	38 904 \$	20 196 \$
Site Web	105 399	60 714	44 685	59 242
Mobilier et matériel	160 361	84 611	75 750	107 132
Améliorations locatives	303 337	91 001	212 336	242 669
	684 815 \$	313 140 \$	371 675 \$	429 239 \$

Les charges liées au soutien administratif incluent un montant de 101 956 \$ (94 613 \$ en 2015) lié à l'amortissement des immobilisations.

## 3. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 13 802 \$ (5 088 \$ en 2015) au titre des sommes à remettre à l'État, qui englobe les montants à payer au titre des cotisations salariales.

## 4. Produits reportés

Les fonds reçus qui n'ont pas encore été déboursés selon les affectations prévues sont reportés et ils sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes.

La variation du solde des produits reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 145 664 \$	2 693 716 \$
Apports reçus	19 955 608	19 949 352
Montants amortis dans les produits	(20 445 434)	(19 497 404)
Solde à la clôture de l'exercice	2 655 838 \$	3 145 664 \$

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2016

---

## 5. Incitatif à la location reporté

L'incitatif à la location reporté constitue une amélioration locative obtenue du propriétaire.

L'incitatif à la location reporté est amorti sur la durée du contrat de location afin que son traitement corresponde à celui de l'actif connexe.

## 6. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent à la fraction non amortie des apports reçus aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les apports sont amortis sur la durée de vie de l'actif connexe.

La variation du solde des apports en capital reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	196 895 \$	211 817 \$
Apports reçus	44 392	50 648
Montants amortis dans les produits	(72 913)	(65 570)
Solde à la clôture de l'exercice	168 374 \$	196 895 \$

## 7. Opérations entre apparentés

L'IOC est apparenté à l'Ontario Brain Institute Foundation (la « fondation »), puisqu'ils sont sous contrôle commun.

L'IOC fournit sans frais (néant en 2015) des services de soutien administratif à la fondation. L'entente n'est pas comptabilisée dans les états financiers.

À la clôture de l'exercice, il n'y avait aucun montant à payer à la fondation ou à recevoir de celle-ci (néant en 2015).

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2016

---

## 8. Ontario Brain Institute Foundation

La fondation a été constituée le 3 mars 2010 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 28 avril 2014. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et a été créée pour financer des établissements d'enseignement et des centres de traitement canadiens admissibles à titre d'organismes bénéficiaires aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) qui travaillent à l'avancement de la recherche sur le cerveau et en neurosciences et dispensent de l'enseignement et de la formation aux chercheurs en neurosciences.

Les états financiers de la fondation n'ont pas été consolidés avec ceux de l'IOC. Les ressources de la fondation ne sont assujetties à aucune restriction et les méthodes comptables de l'IOC ne diffèrent pas de façon importante de celles employées par la fondation.

Le sommaire financier de la fondation présenté selon les normes pour les organismes sans but lucratif s'établit comme suit :

### a) Situation financière

	2016	2015
<b>Actif</b>		
Trésorerie	2 013 962 \$	2 309 791 \$
Débiteurs	1 214	1 721
Taxe de vente à recevoir	702	79
	<u>2 015 878 \$</u>	<u>2 311 591 \$</u>
<b>Passif et soldes des fonds</b>		
Créditeurs et charges à payer	33 055 \$	33 055 \$
Soldes des fonds	1 982 823	2 278 536
	<u>2 015 878 \$</u>	<u>2 311 591 \$</u>

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2016

## 8. Ontario Brain Institute Foundation (suite)

### b) Variation des soldes des fonds

	2016	2015
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	2 278 536 \$	2 325 836 \$
Charges	(295 713)	(47 300)
<b>Soldes des fonds à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 982 823 \$</b>	<b>2 278 536 \$</b>

## 9. Charges

Au cours de l'exercice, les charges au titre des salaires et des avantages ont été attribuées comme suit :

	2016	2015
Soutien administratif	1 241 142 \$	928 571 \$
Transfert des connaissances	506 239	434 636
Informatique et analyse	345 493	445 438
Programmes de recherche	911 315	648 395
Industrie et enseignement	382 656	503 515
Neurotechnologies	–	3 207
	<b>3 386 845 \$</b>	<b>2 963 762 \$</b>

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2016

---

## 10. Engagements

### a) Engagements aux termes de contrats de location et autres

Au cours de l'exercice et après sa clôture, l'IOC a conclu divers contrats de location-exploitation et baux visant ses locaux, son matériel de bureau ainsi que d'autres services. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location et des autres services sont les suivants :

---

2017	3 341 185 \$
2018	2 470 589
2019	323 272
2020	323 272
2021 et par la suite	989 942
	<hr/>
	7 448 260 \$

---

### b) Engagements en matière de subvention

L'IOC dispose de subventions approuvées d'environ 26 305 289 \$ (37 327 000 \$ en 2015) qui seront versées au cours de futurs exercices lorsque les conditions dont elles sont assorties auront été remplies. Ces montants ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

---

2017	12 249 464 \$
2018	14 055 825
	<hr/>
	26 305 289 \$

---

## 11. Risques financiers

### a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'IOC ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'IOC gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. L'IOC établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

# INSTITUT ONTARIEN DU CERVEAU

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2016

---

## 11. Risques financiers (suite)

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'IOC est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'IOC évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

Il n'y a pas eu de modification de l'exposition à ces risques par rapport à 2015.